

CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

SYNDICAT CNT-POSTE 78

Fédération des activités postales, du courrier et des télécommunications.

BP 417 78055 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 69 99 93 / Fax. : 01 30 43 36 14

Courriel : ptt.paris@cnt-f.org / <http://www.cnt-f.org/fedeptt/>



COUP DE GRIFFE

Edito : CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET LES DELOCALISATIONS, LA LUTTE UNITAIRE S'IMPOSE !!!

Partout dans les Yvelines comme ailleurs ça cogne fort ! Du côté des emplois c'est massacre à la tronçonneuse. Les désorganisations c'est matin, midi et soir ! Tu connais à peine ta nouvelle tournée, tu commences à apprivoiser ton nouveau casier, et hop, on redécoupe, on rallonge, on innove, et c'est reparti pour un tour... Mais à la base la résistance existe...

A Fontenay-leFleury : Lutte avec grève le 7 Janvier, charge trop forte pour le binôme.

A la PIC de Bois d'Arcy : Réorganisation en Juin avec comme cadeau pour les congés une augmentation des jours travaillés le samedi.

A Versailles CDIS : Une nouvelle réorganisation en 2015 et chacun attend le verdict : combien de tournées seront passées au hachoir ? Et le mixtes qui n'ont toujours pas obtenu de samedi libre.

A Chanteloup-les-Vignes : Début Janvier 2014 des facteurs d'Achères et Chanteloup se sont battus durant 3 jours avec le syndicat CGT.

Oui la DOTC a déterré la hache de guerre pour imposer plus de flexibilité, liquider des emplois, précariser le travail. Dans ces conditions ce qui est à l'ordre du jour c'est une lutte unitaire, regroupant les syndicats qui n'acceptent pas de capituler, les nombreux non-syndiqués qui veulent se battre, et qui considèrent que la raison d'être de l'outil syndical c'est la défense des acquis obtenus par nos parents, grands-parents. Oui pour ceux qui refusent que les syndicalistes soient des « partenaires sociaux » dociles dont la principale activité est de signer des « accords » qui prévoient la détérioration de nos conditions de travail, il n'y a qu'une voie : **une lutte unitaire, coordonnée, tous ensemble afin de construire un mouvement de la base, majoritaire, condition essentielle pour gagner.**

VERSAILLES CEDEX :

Maintenant que la notion de clients s'est imposée, faisant disparaître au passage le rôle de service public de la Poste, l'on nous impose des horaires à la carte, avec dégradation donc de nos conditions de travail. Pour satisfaire le client-roi et faire du chiffre quand allons-nous devoir livrer des Pizzas avec le courrier suivi ?

Recommandés avisés le Vendredi : ATTENTION DANGER ! :

Tout ce qui sera avisé le vendredi devra être représenté obligatoirement le samedi ! Et bientôt ce sera tous les jours ? Par tous les moyens il faut diminuer le taux d'instance, pour diminuer les opérations postales à l'Enseigne au profit des activités bancaires. Et dire qu'ils parlent de renforcer la synergie Enseigne/Courrier... **On en rigole encore dans les travées.**





Solidarité militante avec un représentant syndical de SUD 37 :

Le 14 février notre Fédération a soutenu l'appel à la grève de SUD pour épauler un syndicaliste de Sud en Indre et Loire, convoqué devant la Justice pour avoir utilisé dans un tract le terme de « gugusse » en parlant d'un directeur de la DOTC. Ce terme ayant été qualifié d'injure par le responsable en question qui a porté plainte. Cette mise en cause vise à museler les syndicalistes de combat, c'est pourquoi la CNT a manifesté son soutien au camarade poursuivi. Une délégation de la CNT-RP s'est rendu à Tours dont un militant de Versailles.

ELECTIONS MUNICIPALES ET EUROPEENNES : VIGILANCE ET MOBILISATION POUR EXIGER LE PAIEMENT DE CE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE !!

Alors que le Siège perçoit une forte rémunération pour ces distributions, à la base, dans les différentes DOTC la communication est confuse, contradictoire. Des DOTC paient cette charge de travail, d'autres paient dans certains établissements, et parfois le montant du paiement proposé n'est pas le même d'un centre à l'autre. Dans ces conditions nous exigeons une communication écrite, claire, diffusée dans chaque établissement précisant les intentions des responsables. Déjà, en région parisienne, notre syndicat a mis en place des pétitions, lettres individuelles envoyées à différents responsables.

Faute de clarification nous soutiendrons toute initiative pour que cet acquis collectif soit respecté à tous les niveaux de la Chaîne d'acheminement et de Distribution, Logs inclus.

**TOUTE PEINE MERITE SALAIRE
PAIEMENT DE CE
TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE !**

CNT : un syndicat autogéré, sans permanent

UN SYNDICAT !

Parce que le syndicat est une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

ET SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou intercatégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

Bulletin de contact/ Adhésion :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Adresse mail :

A retourner à notre adresse départementale. Ou par mail.

Vous pouvez également nous écrire à cette adresse pour recevoir 3 numéros gratuits du COMBAT SYNDICALISTE, mensuel de la CNT.